

Ce qu'il faut savoir quand on vient au Refuge de Reverolle

Cheminée

Avant d'allumer un feu, vérifiez que la bascule soit bien ouverte. Ne refermez jamais la bascule lors de votre départ si vous avez fait du feu. Replacer la grille devant le foyer.

Cuisine

Il y a une cuisinière à gaz (voir gaz) et un fourneau à bois (voir fourneau). Tous deux conviennent parfaitement à la préparation de plats simples. Il n'y a pas de vaisselle.

Eau

Le refuge dispose d'eau de source à la fontaine.

Un bidon de 20 litres est à votre disposition dans le refuge.

Important : l'eau consommée est facturée à la Société du Refuge selon le relevé du compteur... .Merci de ne pas la gaspiller!

Ordures

Veuillez emporter tous vos déchets avec vous.

Nous vous rappelons que *la forêt n'est pas une décharge publique.*

Réduits

Le refuge abrite deux réduits (portes rouges) contenant l'un le bois pour la cheminée, la réserve de gaz et quelques outils et l'autre des objets appartenant aux membre de la société du refuge.

Il est strictement interdit de toucher à la réserve de gaz (danger d'explosion ou d'incendie).

Toilettes

Les toilettes placées derrière le refuge sont des WC chimiques ; la dégradation des matières se déroule dans un bac étanche, sans aucun contact avec l'environnement . A chaque ouverture de la porte, la cuvette est désinfectée automatiquement. Vous voudrez bien ne pas jeter d'objets solides dans la cuvette des WC.

Attention : ne jamais verser de l'eau dans les WC pour ne pas interrompre le processus de dégradation des matières.

Les toilettes doivent être fermées à clé après chaque utilisation

(les produits utilisés pour le processus de dégradation étant dangereux pour les enfants.)

Electricité

Si vous apportez avec vous un groupe électrogène (génératrice), installez-le à l'arrière du refuge, du côté des toilettes.

Il existe une prise extérieure, reliée à un enrouleur placé à l'intérieur à droite de la cheminée. Avant de brancher la prise à votre groupe, déroulez entièrement la rallonge pour éviter la surchauffe du dérouleur et ses conséquences.

Fourneau

Le fourneau à bois n'a pas besoin d'être constamment alimenté pour bien fonctionner !

N'oubliez pas de contrôler l'ouverture du clapet avant de l'allumer.

L'utilisation du chauffe-eau n'est plus possible.

Gaz

L'éclairage et la cuisinière fonctionnent au gaz butane. Les bouteilles sont branchées en permanence et commutent entre elles (aucun risque de coupure ou de manque de gaz).

L'accès aux bouteilles est strictement interdit (voir réduits)

Pour brancher le gaz à l'intérieur du refuge (figure 1)

1. Tourner la commande principale A en position verticale.
2. Pour obtenir l'arrivée du gaz sur le canal voulu (rampes d'éclairage a et b, cuisinière c), tournez la manette correspondante de sorte que le trait rouge indique la verticale.

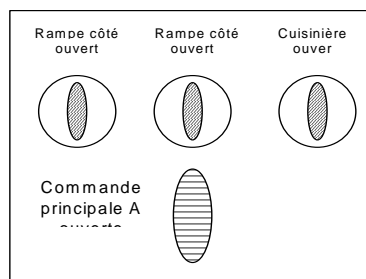


Figure 1

Pour couper le gaz lors de votre départ (figure2)

1. Tournez la commande principale A en position horizontale.

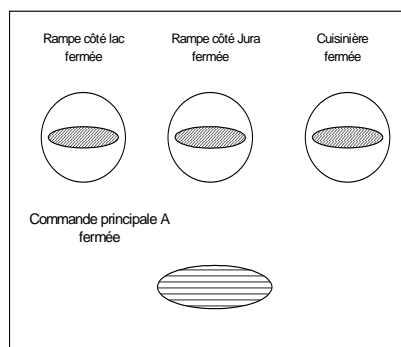


Figure 2

Tournez les manettes des rampes ou de la cuisinière de sorte que le trait rouge soit horizontal. et placez la commande principale A en position horizontale (fig.2).

Cuisinière

Pour allumer la cuisinière :

Placer la commande principale A en position verticale ainsi que le bouton de l'arrivée du gaz à la cuisinière (voir fig.1)

Ouvrir le brûleur désiré, maintenir une pression constante sur le bouton tout en enflammant le gaz au moyen d'un briquet ou d'une allumette, relâcher doucement la pression sur le bouton.

Pour éteindre la cuisinière :

Couper l'arrivée du gaz sous chaque brûleur et placer le bouton de l'arrivée du gaz à la cuisinière et la commande principale A en position horizontale.

Eclairage

Lorsque la commande principale A et les commandes des rampes sont ouvertes, **abaissez la tirette de la lampe contre en bas** ; le gaz remplit alors la chemise de combustion. Enflammez ce gaz au moyen d'un briquet, ou d'une allumette **en évitant absolument de toucher la chemise de combustion qui s'effriterait aussitôt.**

Si une chemise de combustion est abîmée, éteignez immédiatement la lampe concernée *

Pour éteindre les lampes :

Ayez une lampe de poche en main pour vous éclairer lorsque les lampes à gaz seront éteintes. **Eteignez** chaque lampe **en repoussant la tirette contre le haut**, ce qui ferme l'arrivée du gaz dans la lampe.

A quoi il faut penser avant de quitter le Refuge

Avant votre départ, contrôlez :

- 1 La **propreté** absolue des **locaux**
- 2 La **grille** replacée devant le foyer de la **cheminée**
- 3 Fenêtres fermées**
- 4 **Toutes les tirettes** des lampes repoussées **contre le haut**
- 5 Tous les brûleurs de la **cuisinière** sur zéro
- 6 La **commande** principale de **gaz A à l'horizontale**
- 7 Les **vannes** des rampes d'éclairage et de la cuisinière à l'horizontale
- 8 Les WC **fermés à clé**
- 9 Le matériel, balais, en place
- 10 Et... **fermez à clé en sortant.**
- 11 **Rapportez la clé** au responsable **dans le délai fixé.**

Pour louer le Refuge

La journée de location court dès 08h00 . Les clés sont à retirer auprès du responsable. Le locataire versera le montant dû au moyen du bulletin de versement joint à la confirmation de réservation .
Les clés (entrée, WC, eau) lui seront remise sur présentation de la quittance. Elles doivent être restituées au responsable (soit en mains propres, soit dans sa boîte aux lettres) avant 07h00 le lendemain.

En cas d'annulation d'une réservation moins de 30 jours avant la date, le montant de la location reste dû.

Nettoyages

Le refuge doit être rendu impeccable. Des balais et du matériel de nettoyage se trouvent près du fourneau à bois.
Le locataire est responsable du parfait état du refuge au moment de son départ. Il doit signaler les éventuels dégâts survenus au cours de son séjour ou constatés à son arrivée.
Un contrôle est effectué après chaque utilisation.
Les frais entraînés par la réparation des dégâts seront facturés au locataire.

Liste du matériel à disposition

Balais, serpillères, brosses et ramassoires
cendriers, clé des WC et du refuge

Mémo de ce qui pourrait vous être utile...

Outre vos provisions, vos couverts et votre vaisselle : sacs poubelles, torchons, linges de cuisine, liquide vaisselle, papier ménage, papier WC, allumettes, etc.

Règlement version 2008

Reverolle, 18 octobre 2007

Peji